



CONSEIL DE QUARTIER Arc sportif Stade

COMPTE-RENDU DU 24 septembre 2021

Élue référente du quartier : Claire PARISOT ARNOULD

Référent.e.s administratif.ve.s : Gwendolyne AUFFRET / Alex BENUFFE

En présence de :

- Claire Parisot Arnould, adjointe déléguée aux solidarités, à la santé publique, à l'inclusion et au handicap et référente du quartier Arc sportif Stade
- Alexis Bachelay, adjoint délégué à l'aménagement durable, à l'urbanisme et au renouvellement urbain
- Perrine Tricard, adjointe en charge de la démocratie locale et de la vie des quartiers
- Yves Pique, élu de l'opposition
- Alex Benuffe, référent administratif Démocratie locale
- Gwendolyne Auffret, référente administrative Démocratie locale

Et 24 habitant.e.s

A L'ORDRE DU JOUR

1. Élection du bureau
2. Présentation des projets éligibles au titre du budget participatif
3. Projets du Conseil de Quartier
4. Informations et prises de paroles diverses
5. Présentation de l'Agora

Mot d'introduction par Claire Parisot Arnould, référente du quartier

Nous sommes dans un quartier constitué d'habitants du logement social, de la zone pavillonnaire, de résidences privées dont le nouveau périmètre de l'Arc Sportif et souhaitons que toutes et tous se sentent bien dans leur quartier et participent à des actions communes de façon harmonieuse pour un meilleur vivre-ensemble.

1. Election du bureau du Conseil de Quartier

Selon l'article 4 de la charte des Conseils de Quartier (disponible sur Colombes.fr <https://www.colombes.fr/citoyennete-et-participation/conseils-de-quartier-929.html>) :

Le bureau est un groupe d'habitant.e.s qui organise les séances du Conseil de Quartier. Il peut animer les échanges et le suivi des actions engagées dans le respect de la charte. Il est garant de l'ordre du jour et le définit en amont. Il approuve et signe les procès-verbaux de réunions. Il est garant du budget du Conseil.



Chaque Conseil de Quartier est composé d'un bureau de 5 personnes :
4 habitant.e.s qui ne peuvent être d'ancien.ne.s ou actuel.le.s élu.e.s municipaux et l'élu.e référent.e, nommé.e en Conseil municipal.

Les 4 habitant.e.s sont élu.e.s tous les 3 ans en assemblée plénière.

Les élections ont lieu par un vote organisé au plus tard 6 mois après la première réunion, afin de permettre aux habitant.e.s du Conseil de Quartier de se connaître.

Les candidat.e.s à l'élection doivent être présents le jour du vote.

Si quatre candidat.e.s se présentent, le vote peut avoir lieu à main levée. Si celui-ci n'est pas accepté par l'un.e des habitant.e.s, l'élection a lieu à bulletin secret.

Si plusieurs candidat.e.s se présentent, l'élection se déroule sur un tour de vote, les quatre candidat.e.s obtenant le plus de voix sont élu.e.s.

En cas d'égalité de voix, le.la candidat.e le.la plus jeune est élu.e.

Lors de ce Conseil de Quartier, 7 habitant.e.s se portent candidat.e.s. Le vote est effectué à bulletin secret.

| | CANDIDAT.E.S | NOMBRE DE VOIX |
|---|-----------------------|----------------|
| 1 | Murielle BARRAT | 21 |
| 2 | François ANDOQUE | 25 |
| 3 | Jean Marc ORNELAS | 14 |
| 4 | Didier NOGHERO | 10 |
| 5 | Marie Françoise VEZIN | 10 |
| 6 | Christine BAKOP | 11 |
| 7 | Micheline DUBREUCQ | 9 |

Les membres habitant.e.s du Bureau du Conseil de Quartier Arc sportif Stade sont :

- Murielle BARRAT
- François ANDOQUE
- Jean Marc ORNELAS
- Christine BAKOP

2. Présentation des projets éligibles au titre du budget participatif soumis au vote des colombien.ne.s

La période de vote du budget participatif saison 2021 se déroulera du 04 octobre au 04 novembre. Une quarantaine de projets ont été retenus sur les 171 propositions colombiennes. Les projets sont identifiés comme non recevables soit parce qu'ils ne respectaient pas les critères du Budget Participatif, soit parce qu'ils seront mis en place par d'autres moyens.

Tous les projets sont consultables sur participons.colombes.fr

<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/>

Les porteurs.euses de projets ayant un projet axé sur un quartier sont invité.e.s en conseil de quartier pour le présenté. Lorsque cette idée concerne un territoire plus large ou l'ensemble de la ville, les projets seront présentés lors de la prochaine Agora

Concernant le quartier de l'Arc sportif Stade, 1 projet a été identifié comme éligible après analyse par les services municipaux.

- Installation d'un terrain de basket ball public à Colombes
<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/proposals/75>



Un Comité de suivi est mis en place afin de veiller au bon déroulement du dispositif et qui aura pour mission de faire remonter des observations pour améliorer l'édition de l'année prochaine. Le bureau fraîchement élu va décider dans les prochains jours d'un.e représentant.e pour ce comité.

3. Projets du Conseil de Quartier

Suite aux réflexions des habitant.e.s soumises lors de la dernière réunion du Conseil de Quartier, l'assemblée décide de prioriser sur l'année ses actions. Par ailleurs, elle se laisse l'opportunité de proposer d'autres thématiques/ateliers selon l'actualité et les besoins du quartier. L'idée étant de se concentrer sur un atelier à la fois. Un atelier se déroule généralement entre deux conseils de quartier, il est possible d'accueillir l'intervention de différents services de la ville selon la thématique. Cette approche est proposée afin d'obtenir le même degré d'information notamment sur ce qui existe déjà, ce qui fonctionne ou au contraire ce qui est défaillant, tout cela pour trouver des solutions par la suite.

Les temps de travail proposés sont priorisés tels quels :

1. Embellissement du quartier : action bombes à fleurs samedi 2 octobre au Centre Nature : 12 places
2. Organisation d'une fête de quartier : date d'atelier à déterminer avec les habitant.e.s

4. Informations et prises de paroles diverses

- Réunion publique le jeudi 7 octobre à 18h30 à l'école maternelle Marcelin Berthelot 28 rue Alexis Bouvier : réaménagement du parking de la gare du Stade.
- Une réunion spécifique vous sera proposée sur l'avancée des travaux de l'Arc Sportif. Actualités des travaux du T1 : <http://www.t1asnierescolombes.fr/>
- Listes des lieux culturels municipaux : <https://www.colombes.fr/loisirs/culture-974.html>

5. Présentation de l'Agora

Il s'agit de proposer aux habitant.e.s un cycle de temps d'échanges inter-quartiers et traitant de sujets à l'échelle de la ville.

L'Agora est une instance participative qui est mise en place afin de faciliter la participation citoyenne des Colombien.ne.s. Elle a pour objectif la concertation des habitant.e.s et le recueil de leurs idées. L'Agora permet aux habitant.e.s de s'engager dans la vie démocratique de la ville. Elle aide la municipalité à prendre en compte les préoccupations des habitant.e.s et aide ces dernier.e.s à mieux comprendre les choix de politiques publiques mises en place par les élu.e.s.

Ce nouveau dispositif a pour but de développer une pratique de concertation régulière qui favorisera la prise en compte des avis exprimés. Le but est également de susciter la parole de toutes et tous, et notamment de celles et ceux qui ne se manifestent pas habituellement, afin de faire émerger l'expression citoyenne du plus grand nombre.

La première Agora aura lieu le Samedi 16 octobre, de 9h30 à 12h30, au Tapis rouge.



Retrouvez vos instances participatives sur :

www.participons.colombes.fr

www.colombes.fr

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

- Samedi 2 octobre, 10h à 12h au centre nature : Projet « bombes à fleurs »
- Samedi 16 octobre, 9h30 à 12h30 au Tapis Rouge : Agora participative
- Jeudi 25 novembre, 19h à 21h, à l'école maternelle Marcelin Berthelot : Conseil de quartier

ORDRE DU JOUR

Les ordres du jour seront définis par le Bureau du Conseil de Quartier et sera communiqué en amont aux autres membres.

Contact : Gwendolyne AUFFRET / Alex BENUFFE

01 47 60 82 67 / 01 41 19 47 71

Mail : conseilsquartier@mairie-colombes.fr